



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 26 juin 2025 – 20h30
Liste des délibérations examinées

Nombre de membres en exercice: 15	L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six juin, l'assemblée régulièrement convoquée le 19/06/2025, s'est réunie sous la présidence de Didier COUDERC
Présents : 9	Sont présents: Didier COUDERC, Régine PAILHAS, Jean-Luc ANTRAYGUE, Patrice DURAND, Sabine GERBAL, Dominique RICHARD, Désiré ROPERS, Adrien SAVAJOL, Geneviève TUFFERY, Valérie VAN OORTEGEM.
Votants: 12	Représentés: Jean-Christophe DEPOISIER représenté par Régine PAILHAS ; Sandrine BRAY représentée par Désiré ROPERS
	Excusés: Dominique AURIERES, Delphine PAULUS
	Secrétaire de séance : Désiré ROPERS

Délibération n°2025-015 - Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 03/04/2025 – approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-016 – Programme de voirie 2025 – demande de financement - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-017 – Rénovation énergétique des logements communaux – phase 1 – demande de financements - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-018 – Création de deux postes à temps non complet d'adjoint technique pour accroissement saisonnier de travail – juillet-août 2025 - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-019 – Location saisonnière exceptionnelle – Gîte 6 de Saint-Bauzile – montant de la location mensuelle pour juillet et août 2025 - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-020 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-021 – Résiliation de la convention avec le prestataire de restauration scolaire – Domaine de Bec de Jeu - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-022 – Choix d'un prestataire de restauration scolaire - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-023 – Bail portant mise à disposition d'un terrain au profit de Totem France - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-024 – Communication des décisions du Maire : virement de crédits - approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-025 – Motion de défense du volontariat et de notre modèle de sécurité civile - approuvée à l'unanimité

Le Maire
Didier COUDERC

